



Trottoir trop haut par rapport au coffret

Par **boz0**, le **24/09/2010** à **00:26**

Bonjour,

les travaux de voirie sont en train de se terminer dans le lotissement où je viens de faire construire, et je viens seulement de réaliser que le rebord du trottoir arrive environ 8cm au-dessus du trait indiquant le "niveau du sol" sur le coffret en limite extérieure de propriété (coffret posé par le lotisseur).

Le constructeur s'étant basé sur le coffret pour la maison, je vais me retrouver avec une entrée de garage sous le niveau du trottoir, et donc, une fois le goudronnage du terrain effectué, avec une pente de la route vers le garage, et des inondations en perspectives.

Peut-on se retourner contre le lotisseur dans ces conditions? Quelles obligations a-t-il vis-à-vis du niveau du terrain?

Merci d'avance de vos conseils.